

Réf: Dossier 216711

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IRIS EVENTS » en abrégé « IRIS EVENTS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY QUARTIER
03 DU SECTEUR ANGRE LOT 142 STAR 15, Lot 142, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IRIS EVENTS » en abrégé « IRIS
EVENTS »

Objet : EVENEMENTIEL , (PLACEMENT D'HOTES - HOYESSES) , LOCATION DE MATERIEL DE DECORATIN D'INTERIEUR COACHING.

OEUVRER POUR SOUTENIR L'ECOLOGIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

En plus généralement, toutes activités liés directement ou indirectement à la réalisation de l'objet .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY QUARTIER
03 DU SECTEUR ANGRE LOT 142 STAR 15, Lot 142, Ilot 15

Dirigeant(s) Mlle NIANG SEYNABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04049 du 14/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

